

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Pinochet-aurait-accumule-pres-de-16-millions>

Pinochet aurait accumulé près de 16 millions

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : lundi 10 janvier 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par Associated Press

Santiago, dimanche 9 janvier 2005

Un juge d'instruction a découvert que l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet avait accumulé 15,9 millions de dollars sur des comptes à l'étranger et avait utilisé à son profit personnel des fonds de l'armée chilienne, rapporte dimanche le quotidien de Santiago El Mercurio.

D'après le journal, ces informations proviennent d'un rapport préparé par le juge Sergio Munoz, qui a enquêté pendant cinq mois sur Pinochet après qu'une commission du Sénat américain eut révélé que l'ex-président avait conservé près de huit millions de dollars sur des comptes à Washington. Le journal a publié des photocopies de ce qu'il a présenté comme des extraits du rapport original.

Le juge Munoz s'apprêterait à inculper Pinochet pour évasion fiscale et abus de biens publics, selon le rapport obtenu par El Mercurio.

D'après le journal, le général Pinochet possédait sept comptes en banque à Washington, Miami et Londres. Il aurait également utilisé des fonds de l'armée chilienne pour « acquérir des antiquités, des livres, des bijoux, des meubles et d'autres biens pour son bénéfice personnel ». Les achats auraient été réalisés à l'étranger par des attachés militaires des ambassades chiliennes.

Aucun porte-parole de l'ancien dictateur n'avait pu être contacté dimanche. Dans le passé, ses représentants avaient assuré de la légitimité de sa fortune, tirée selon eux de ses économies personnelles, de dons et de bons investissements.

Selon El Mercurio, le rapport du juge a été préparé pour contrer les accusations de la défense qui affirme qu'une perquisition conduite par le juge dans un bureau privé du général Pinochet était illégale.

Le général Pinochet, au pouvoir entre 1973 et 1990, est actuellement assigné à résidence dans l'attente d'un procès pour neuf enlèvement et un homicide dans le cadre de l'opération Condor d'élimination des opposants montée par les dictatures sud-américaines dans les années 70 et 80. Il a été privé de son immunité pour l'assassinat en Argentine en 1974 de l'ancien général Carlos Prats, chef de l'armée chilienne sous Salvador Allende, parti pour l'exil car opposé au coup d'État de 1973.